

# PAYSAGES

## OPENFIELD, PAYSAGE OUBLIE, PAYSAGE NIE ?

Patrick GAUTIER

géographe, responsable du pôle aménagement du PNR du Vexin français

*C'est en constatant combien les paysages de grandes cultures, emblèmes du Vexin français<sup>1</sup>, sont déconsidérés autant que méconnus, que j'ai présenté lors des XXXVèmes Rencontres du Sausseron (27 novembre 2017) : "Openfield, le paysage oublié, le paysage nié?". Au travers de conversations, entretiens, échanges parfois surprenants, avec des acteurs importants de l'aménagement du territoire, j'avais pu constater depuis des années, à quel point ces paysages qui nous sont pourtant si familiers sont ignorés et même, pour de nombreux observateurs, considérés comme des paysages dégradés, détruits, sans intérêt ni valeur. Et donc comprendre combien l'histoire de ces paysages était méconnue, oubliée par nos contemporains.*



*A propos de la plantation d'une haie le long de la RD 14 entre Cléry-en-Vexin et Magny-en-Vexin...au cours d'un entretien professionnel, en 2016, avec un responsable du service des routes du Val d'Oise qui souhaitait planter une haie le long de la RD 14 entre Cléry-en-Vexin et Magny-en-Vexin, côté nord, pour empêcher la formation de congères en hiver<sup>2</sup>. Alors que cette proposition semblait s'imposer comme une évidence à mon interlocuteur, je tentais de l'alerter sur le risque qu'elle pourrait faire courir à la perception du paysage depuis la route, et au problème posé en termes d'identité de ce paysage emblématique. Voyant que nous n'étions pas du tout sur la "même longueur d'onde", je m'efforçais de développer et d'étayer mon propos. Fort opportunément, le département du Val d'Oise avait récemment publié, avec l'Etat, l'Atlas départemental des paysages<sup>3</sup>. J'en montrais donc les pages relatives au plateau du centre du Vexin, pages dans lesquelles un bloc diagramme commenté invitait clairement les acteurs de l'aménagement du territoire à "maintenir les ouvertures cultivées du plateau", le texte précisant bien que "d'un point de vue paysager, il n'est pas souhaitable d'inciter à la plantation de haies qui irait à l'encontre de l'identité du plateau cultivé et de la grande valeur de ses ouvertures"*

<sup>1</sup> Le logo du Parc naturel régional est constitué d'une ligne d'horizon ondoiyante, le plateau, duquel émergent deux épis de blé et la croix pattée de Guiry-en-Vexin, l'emblématique "Croix des blés".

<sup>2</sup> L'hiver 2012-2013 avait connu un épisode neigeux sévère occasionnant le blocage total de cette portion de route pendant une journée.

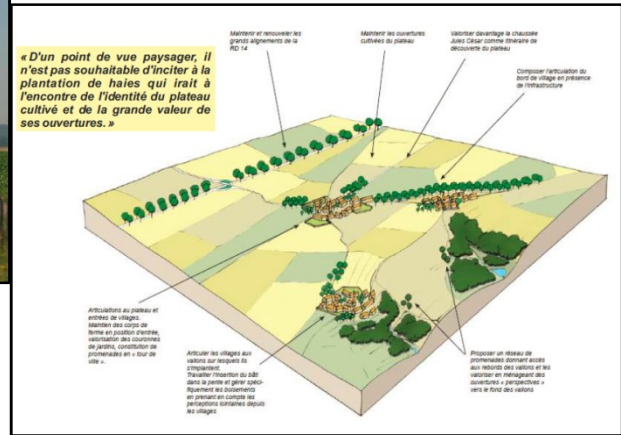
<sup>3</sup> Document original consultable dans toutes les mairies du Val d'Oise, au Parc et au CAUE, synthèse consultable sur le site du CAUE 95 :

# PAYSAGES



◀ Les grandes ouvertures visuelles du plateau vexinois depuis la RD 14. Par temps clair, la vue porte jusqu'aux confins méridionaux de la boutonnière du Pays de Bray, à 30 km de là.

*Bloc-diagramme issu de l'Atlas des paysages du Val d'Oise - Plateau central du Vexin français - Page 157 Atlas des paysages du Val d'Oise, DDT95 / DRIEE Ile-de-France / Conseil général du Val-d'Oise, Collin M. paysagiste mandataire, 2010.*



Manifestement troublé par ces éléments, mon interlocuteur affirmait : " Mais avant, il y avait bien des haies ? " surpris que je ne partage pas son évidence. Souhaitant comprendre, quand et où se situait cet avant, je le poussais à approfondir son affirmation pour découvrir que dans sa pensée, « avant » correspondait à une période précédant la mécanisation de l'agriculture, donc les remembrements. La mécanisation est corrélée à un arrachage massif de haies qui "de toute évidence" préexistaient en ce lieu, en plein cœur du plateau du Vexin, comme partout en France.



**Le paysage « d'avant », universellement bocager, aurait été, dans l'imaginaire collectif, en grande partie détruit par les remembrements et la mécanisation du XXème siècle pour produire les paysages totalement ouverts que nous connaissons aujourd'hui.**

Suite à ce premier échange, j'ai pu à plusieurs reprises "tester" cette vision des choses auprès d'acteurs du territoire ou de simples observateurs. J'ai vérifié, à mon grand étonnement, que cette interprétation était très largement partagée. Mes interlocuteurs citaient comme référence absolue les informations télévisuelles qui, à chaque inondation catastrophique sur le territoire français, évoquent les effets pervers des « remembrements et arrachages de haies ». La France entière aurait donc été couverte de bocages, et à l'occasion de la mécanisation de l'agriculture, les remembrements et arrachages massifs auraient transformés une grande partie de ces paysages en « déserts cultivés » tels que nous les connaissons aujourd'hui. De cette chronologie « intuitive » découle assez logiquement une hiérarchie de valeurs tout aussi simpliste : le paysage "d'avant", de forme bocagère, est *supposé originel* et à connotation



# PAYSAGES

positive, à l'opposé du paysage « d'après », à connotation négative, celui des openfields (champs ouverts), considéré comme dégradé, détruit, repoussant,

## LE MYTHE D'UN PAYSAGE FAÇONNE PAR L'AGRO-INDUSTRIE DU XXÈME SIECLE

Se dessine ainsi le mythe, une sorte « légende rurale » d'un paysage de grands champs cultivés de « grandes cultures » qui aurait été façonné de toute pièces par l'agro-industrie au détriment d'un paysage préindustriel idéalisé, dominé par l'arbre et la haie, accueillant et bucolique.

*La mécanisation et l'agro-chimie sont souvent considérés comme l'origine de nos paysages ouverts et de grandes cultures qui nous sont familiers.*

Les souvenirs encore récents pour certains du passage de la traction animale à la traction mécanique, de l'apparition des engrais chimiques et pesticides, associés aux images



d'arrachages de haies et de vergers lors des remembrements bretons et normands des années 50 et 60 ont, semble-t-il, forgé cette idée que tous les paysages auraient autrefois



été plantés d'arbres et clos de haies au temps du travail manuel ou animal, et que les champs ouverts ne doivent leur existence qu'aux excès du modernisme. A aucun moment ne semble envisageable que l'histoire puisse être plus complexe ... et même bien différente !

*Il suffit pourtant de regarder les représentations de paysages que nous ont légués les peintres des périodes préindustrielles pour comprendre que ce mythe est sans fondement.*

Puisque la mécanisation, apparue au début du XXème siècle de façon marginale, qui se développe progressivement entre les deux guerres et ne supplante définitivement l'animal que dans les années 1950 est censée être l'origine des paysages ouverts, les tableaux du XIXème siècle devraient montrer exclusivement des paysages bocagers, couverts de haies et d'arbres.



Or une rapide recherche de représentations de paysages, dont certaines sont attestées comme étant du Vexin, montre qu'à l'évidence, les paysages ouverts que nous connaissons préexistaient à la mécanisation et à l'agro-industrie.

*Le goûter des cueilleuses d'oeillettes (1859, Picardie), Désiré-François Laugée (1823-1896)*



# PAYSAGES

Les peintres du XIX<sup>ème</sup> siècle nous donnent à voir des paysages de champs complètement ouverts, sans haies, avec à peine quelques arbres émergeant des vallons ou bordures de plateaux. Paysages ouverts dans toute l'étendue du bassin parisien, de la champagne berrichonne à la plaine picarde en passant par les plateaux lorrains ou franciliens, tout comme aujourd'hui.



*La moisson - (1882) Camille Pissaro (1830-1903)*



*Le sillon (1897) Edouard Debat-Ponsan (1847-1913)*



*Lever de lune à Auvers (1878), Charles-François Daubigny*



# PAYSAGES

*Ces tableaux, peints au cours du XIXème siècle, démontrent, que les paysages de champs ouverts existaient bien avant le développement de la mécanisation, des engrais et des pesticides auxquels ils sont volontiers associés dans l'imaginaire collectif.*

Ces représentations de paysage, aux horizons dégagés, quasiment infinis, où le ciel et la terre se rejoignent avec des effets de lumière saisissants d'où l'attrait des artistes pour les scènes d'aube ou de crépuscule, mettant en valeur les effets de lumière rasante comme le *Lever de lune à Auvers*, sont d'une grande beauté.

*L'homme à la houe (1860-62) Jean-François Millet (1814-1875)* ►

*Ces paysages étaient créés exclusivement à la force des animaux et des bras des hommes et des femmes, bien loin des excès de la mécanisation et de l'agro-chimie.*



**On ne trouve pas davantage de traces de bocage, de haies, ou de clôtures dans les scènes d'élevage :** que ce soit avec des moutons, des vaches ou même des oies, les paysages sont toujours aussi ouverts et dénués de frontières, de limites, de verticalité.



Pas de clôtures artificielles tels les palissades ou les barbelés que nous connaissons aujourd'hui : les troupeaux paissent sous la seule surveillance de bergers, vachers, et des chiens.

A la différence des pays de bocage où les haies assurent une fonction de clôture qui permet un pâturage individuel à la parcelle, en pays de champs ouverts, le troupeau est conduit collectivement et sans clôtures.

*Bergère avec son troupeau (1863)  
Jean-François Millet (1814-1875)*

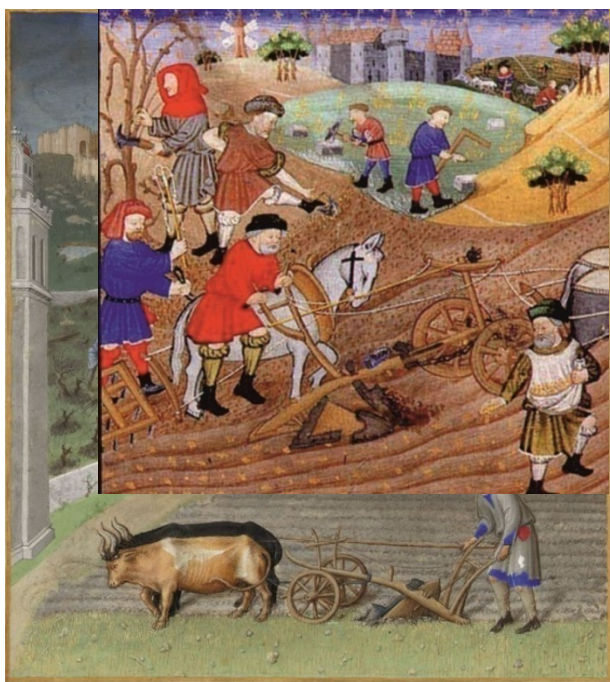
## QUELLES SONT LES ORIGINES DE CES PAYSAGES OUVERTS ?

Puisque cette idée, selon laquelle les paysages ouverts seraient une création récente de la mécanisation et de l'agrochimie, est manifestement fautive, je me devais d'en évoquer les origines à mes interlocuteurs. Géographe de formation, ces notions me semblaient naturelles, et les souvenirs des cours d'histoire des structures agraires, dispensés à l'Université de Picardie Jules Verne par le Professeur Limouzin, dans les années 1990 étaient toujours dans ma mémoire.

# PAYSAGES

*Le vocabulaire agraire médiéval, autrefois connu de tous, semble aujourd'hui oublié de nos contemporains.* Les termes, finage, assolement triennal, vaine pâture, parcellaire en lanières, manse, ban ou réserve témoignaient de l'origine médiévale de ces paysages. Ils ne sont plus familiers à nos contemporains. Ces notions n'intéressent guère aujourd'hui, pas même les spécialistes du paysage. Pourtant lorsqu'on a la charge d'aménager un territoire, donc le modifier et le façonner, le préalable serait d'en bien comprendre le sens, l'origine, l'identité. Comment construire une politique pertinente d'aménagement et de paysage sur un postulat erroné?

**Peut-on s'appuyer sur l'iconographie passée pour appréhender l'histoire des paysages agraires?**



*Miniature non référencée montrant divers travaux de défrichement (essartage) et de mise en culture. On notera le soc de charrue en fer, et le collier de traction que porte le cheval, signes des progrès agricoles connus lors du moyen-âge.*

*Les très riches heures du duc de Berry(mars)*

***Il demeure difficile de déduire de ces miniatures médiévales, des représentations paysagères fiables et localisables.***

On y trouve évidemment une foule d'indices intéressants qui montrent de façon précise les travaux d'essartage, de labour, de semis, de moisson. Mais à mesure que l'on remonte dans le temps, elle se font moins figuratives et paraissent moins fiables et plus difficilement exploitables.

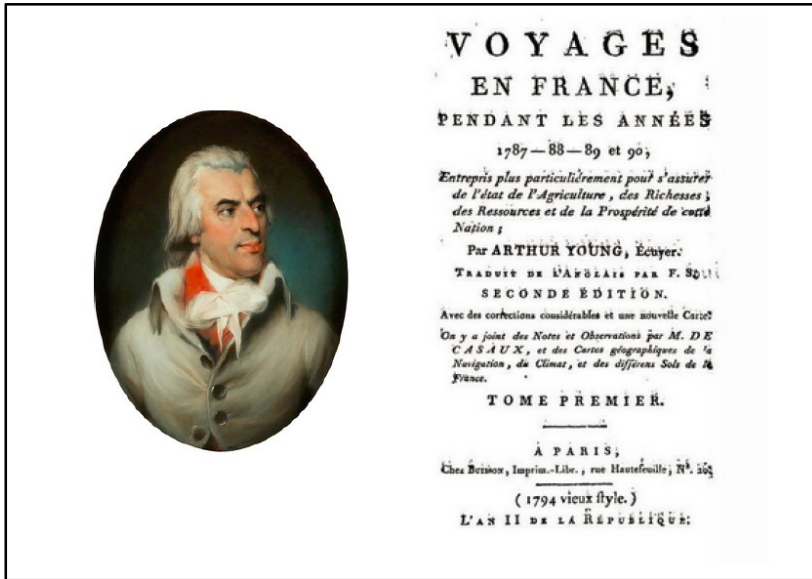
Les miniatures médiévales ne sont cependant pas avares en représentations de paysages de champs ouverts. On y trouve des clos de murs, des arbres isolés, beaucoup plus rarement des formes assimilables au bocage, pourtant considéré par certains comme "le" paysage de référence.

La représentation des paysages et même leur simple description dans des termes qui nous sont familiers est une pratique relativement récente.

***Nous devons une des premières descriptions des paysages ruraux français à un voyageur agronome anglais de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Arthur Young, qui traverse le pays au tournant de la Révolution, après avoir parcouru l'Angleterre et l'Irlande.***



# PAYSAGES



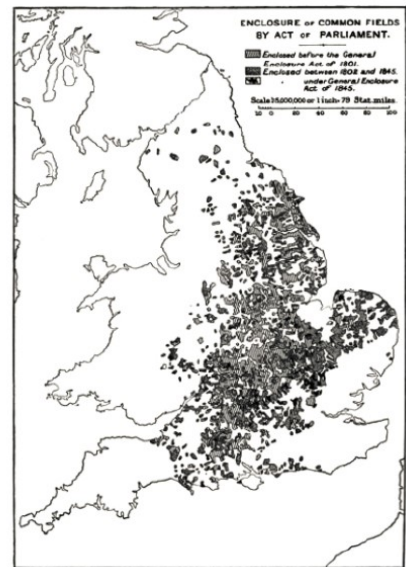
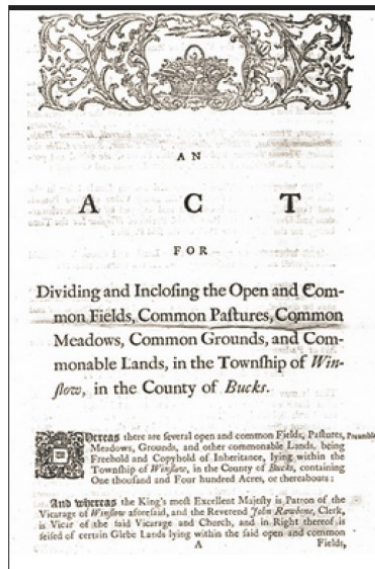
Familier des milieux aristocratiques et bourgeois éclairés, il fit ce voyage en France à l'invitation du duc de la Rochefoucauld-Liancourt, bien connu dans le Vexin français pour son attachement à La Roche Guyon où il est né. Arthur Young a naturellement un regard critique sur les paysages qu'il traverse, et qu'il n'hésite pas à qualifier sévèrement. Ainsi à propos de son passage en Beauce, près d'Etampes, il décrit :

*"C'est universellement plat, sans clôtures, sans intérêt et même fastidieux, bien que partout l'on aperçoive de petites villes et des villages ; les éléments qui composeraient un paysage ne sont jamais réunis".*

Cette appréciation négative et tranchée montre une fois encore, s'il en était besoin, que le paysage que nous connaissons aujourd'hui existait déjà dans ses grandes lignes il y a plus de deux siècles.

Pour comprendre ce qui choque Arthur Young dans ce paysage ouvert, où il note d'emblée l'absence de clôture, il faut se replonger dans son paysage de référence du sud de l'Angleterre, encore marqué par le récent « mouvement des enclosures ».

Pour nous français, les paysages verdoyants et bocagers du sud de l'Angleterre peuvent paraître aussi immémoriaux que nos bocages bretons et normands.



*"Acte pour diviser et enclore les champs ouverts et communs, les pâturages communs, les prés communs, les sols communs et les terres partagées, dans le canton de Winflow, dans le comté de Bucks".* A droite, la carte de la couverture de ces actes.

***Les anglais, notamment les contemporains d'Arthur Young, savent que ces paysages ont été créés de toute pièce par des procédures volontaires, les "Enclosure Act", qui ont mis fin au système de champs ouverts et bouleversé le paysage anglais en quelques décennies.***

Ce vaste mouvement a vu ainsi au cours des XVII et XVIII ème siècle la propriété privée s'imposer progressivement aux organisations collectives. Les prés clôturés par des haies ont remplacé les vastes étendus de champs labourés et gérés collectivement par les communautés

# PAYSAGES

villageoises. Pour les physiocrates, c'est la victoire de la liberté sur la contrainte et le poids des traditions, la victoire du modernisme sur l'archaïsme. Mais c'est aussi d'une certaine manière le triomphe de la bourgeoisie sur la paysannerie, le triomphe de l'individualisme et le la propriété privée contre les organisations collectives et communautaires.

*Le bocage anglais, d'apparence immémorial, est en fait une création récente, tout comme certains bocages français.*

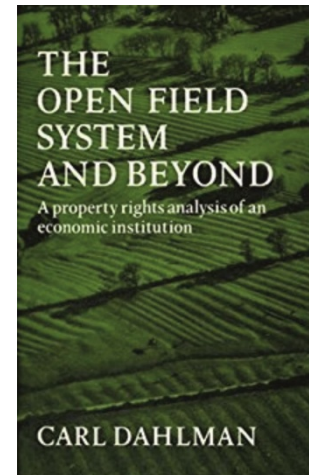


Mais contrairement à nous, les anglo-saxons semblent avoir mieux gardé le souvenir de ce bouleversement, et des organisations anciennes qui l'ont précédé.

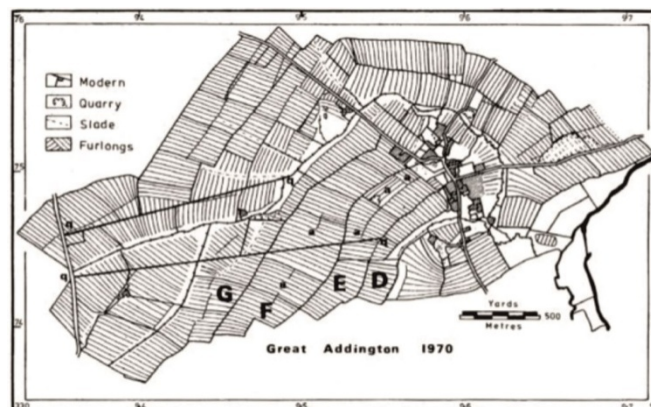
Non seulement le parcellaire labouré de l'openfield se lit encore dans le paysage,

◀ comme "fossilisé" par les herbages,

mais il fait également l'objet de publications dédiées "*Le système de l'openfield et au-delà*" par l'universitaire américain, Carl Dahlman). ▶



◀ *Labour "en planche" qui génère ces formes de micro-topographie - les "furlongs" du fait du versoir de charrue fixe à l'inverse de la charrue « brabant » réversible.*



*Plan de parcellaire et sens de labour en openfield.*



# PAYSAGES

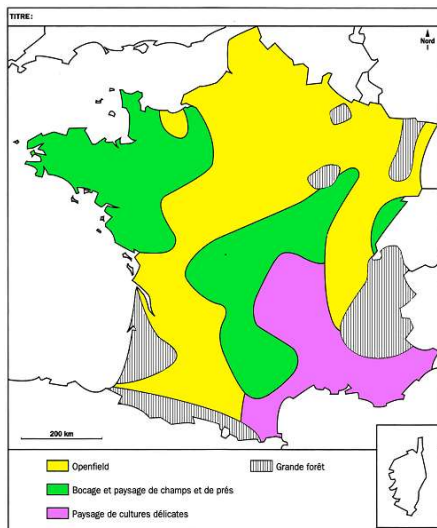
A un paysage ouvert, communautaire et solidaire, dans le sens de la survie d'une paysannerie accablée de charges, qu'il ne faudrait pas non plus idéaliser, a succédé un paysage fermé, privatisé par de grands propriétaires, généralement convertis à la production ovine, jetant sur les chemins<sup>4</sup> quantité de paysans qui s'en iront alimenter la révolution industrielle, gourmande en main d'œuvre. L'invention du capitalisme diront certains<sup>5</sup>.

*L'exode provoqué par la privatisation de l'espace rural a contribué à alimenter la machine industrielle alors en plein développement.*



## LA REVELATION DES ORIGINES DE L'OPENFIELD

Si les descriptions - *très orientées* - d'Arthur Young nous confirment l'ancienneté des paysages ouverts et nous renseignent sur la façon par laquelle ils ont *-parfois-* disparu, la question de leur origine demeure. Face à la quasi absence de représentation des paysages agraires avant le XVIIIème siècle, les textes anciens ont longtemps été les seuls indices



permettant d'en retracer l'histoire.

Dès le milieu du XIXème siècle, géographes et historiens français, anglais et allemands, constatant la répartition spatiale de types de paysages bien tranchés, se penchent sur la question de leur origine et des mécanismes à l'œuvre: paysages ouverts dits « d'openfield », paysages clos de bocage, et paysages de terrasses, vignes et vergers méridionaux.

Si, parmi les nombreuses théories échafaudées, certaines ont été totalement reconsidérées depuis (comme par exemple les hypothèses déterministes naturelles, ou le caractère immuable de ces paysages<sup>6</sup>), une œuvre a conservé toute sa force et sa clairvoyance :

**" Les caractères originaux de l'histoire rurale française" de Marc Bloch.**

<sup>4</sup> "Vos moutons que vous dites d'un naturel doux et d'un tempérament docile dévorent pourtant les hommes..." Thomas More en réaction aux effets pervers des enclosures, Utopia, 1516.

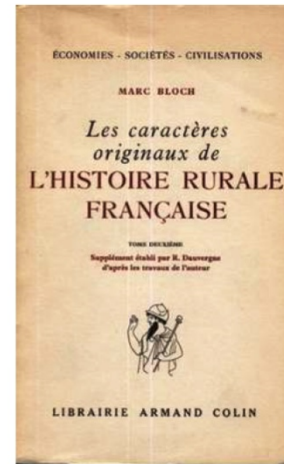
<sup>5</sup>Par le vote de "l'Inclosure Act" en 1773, la Chambre des communes autorisa les propriétaires à entreprendre une action inouïe, pour l'époque : clore leurs champs pour en interdire l'accès à toute personne et à tout animal. Pour certains historiens, cet acte marque le début de la propriété au sens moderne. La privatisation et les clôtures, donc le paysage de bocage, ont été vivement critiqués par Jean-Jacques Rousseau : "Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire : "Ceci est à moi", et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eut point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant un fossé, eût crié à ses semblables : "Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus." Discours sur l'origine de l'inégalité, 1754.

<sup>6</sup>Les chercheurs ont longtemps cru déceler dans cette répartition une cause principalement naturelle : aux sols et régions humides le bocage, aux sols filtrants et régions de pluviométrie plus modérée l'openfield. Il sera démontré par la suite qu'il n'en est rien. De même, les anciens auteurs ont longtemps cru au caractère immuable de ces structures, les recherches récentes ont également démenti cette idée (cf. sur ces points les publications citées de G. Chouquer et Th. Rebour). Certains openfields seront même mis en évidence dans des territoires à forte dominante bocagère comme entre Nantes et Rennes (cf. H Maheux)

# PAYSAGES

Dans cet ouvrage publié en 1931 l'auteur des *Rois thaumaturges* réunit pour la première fois les connaissances de disciplines variées comme la géographie, l'archéologie, l'histoire pour dresser un portrait général d'une grande clarté, illustré par quantité de citations de textes anciens relatant le quotidien des paysans qui ont façonné ces territoires au cours des siècles. Au regard des connaissances de l'époque, il construit un récit saisissant, d'une grande clarté sur la façon dont se sont construits ces paysages, et surtout l'organisation des communautés qui les ont produits.

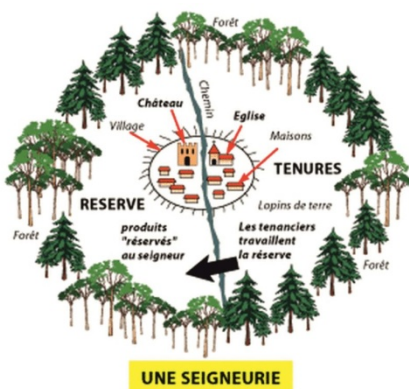
Si les géographes français comme Paul Vidal de La Blache (en bas), Elisée Reclus (au centre) et le statisticien allemand August Meitzner (en haut) ont tous participé à la révélation de ces paysages, la contribution la plus notable reste celle de Marc Bloch<sup>7</sup> (au centre) avec son ouvrage fondamental « *Les caractères originaux de l'histoire rurale française* » dont la force et la sensibilité demeurent intacts près de 90 ans après sa parution.



## LE PAYSAGE D'OPENFIELD, PRODUIT D'UNE ORGANISATION SOCIALE COLLECTIVE

Marc Bloch décrit ainsi la mise en place, dès le haut moyen âge, des communautés paysannes du nord et de l'est de la France (organisation qui vaut également pour le sud de l'Angleterre, l'Allemagne, la Pologne, etc ...) et leur rôle dans la mise en valeur de leur territoire, le finage, organisé autour du village. Sans entrer dans les innombrables subtilités d'organisation de ces temps reculés que Marc Bloch décrit avec force détails et exemples (rapports entre les seigneuries, civiles ou religieuses, communautés paysannes, obligations, redevances, corvées, traditions complexes liées à la possession des terres et à leur cessibilité, variantes régionales paroissiales) nous retiendrons uniquement les grands principes et mécanismes qui ont poussé les communautés à créer, à imposer ces paysages ouverts, et comment lire encore cette organisation dans nos paysages d'aujourd'hui.

***Le premier principe est celui d'une mise en valeur concentrique du territoire .***



Autour du noyau villageois, souvent héritage d'une implantation gallo-romaine, ancienne villa (domaine agricole), la communauté exploite une surface de plus en plus importante au fur et à mesure de l'accroissement de la population. La principale occupation du sol, en superficie, est la culture de céréales. Dans les tous premiers temps du rétablissement qui a suivi la chute de l'empire romain, la pratique est celle d'une culture sur défrichements, une culture de reconquête.

◀ ***Représentations schématique de l'organisation concentrique du finage d'openfield***

<sup>7</sup> Marc Léopold Benjamin Bloch (1886-1944), est un historien français, fondateur en 1929 des *Annales d'histoire économique et sociale* qui donneront à l'historiographie française une renommée mondiale. Ancien combattant de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, Membre de la Résistance durant l'Occupation, il est arrêté, torturé, puis exécuté par la Gestapo le 16 juin 1944

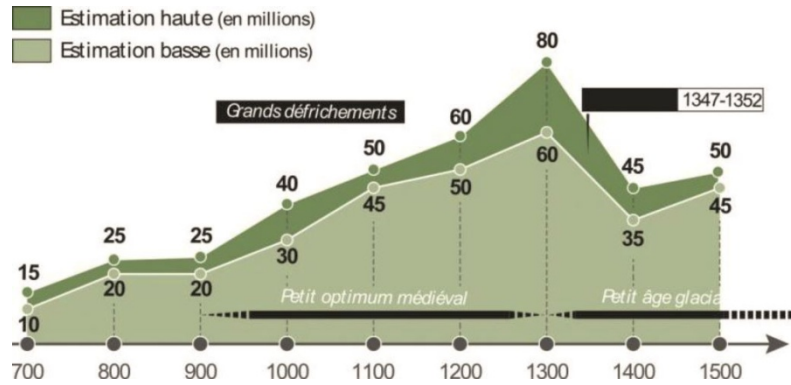


# PAYSAGES

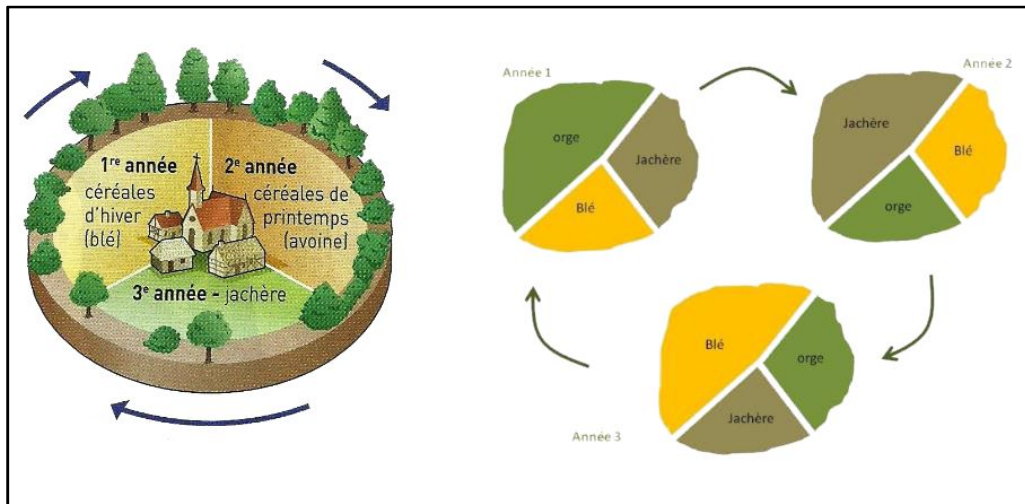
*La conquête de l'espace agricole est dictée par la démographie.*

Rapidement, avec l'accroissement démographique régulier qui suit l'An mil, les finages<sup>8</sup> des différentes communautés se rejoignent et les bois et friches qui séparaient les paroisses s'amenuisent.

Lors du "petit optimum médiéval" de l'après "An Mil", l'aménagement de l'espace rural a certainement connu un premier maximum. Pendant les grandes crises qui ont suivi (guerre de Cent ans, épidémies, famines liées au petit âge glaciaire), les surfaces exploitées se sont contractées proportionnellement au déclin démographique, des domaines entiers, des hameaux, des villages ont pu être abandonnés à la friche pendant plusieurs générations, avant de connaître une nouvelle phase de croissance, de nouveaux défrichements et de nouvelles implantations.



Les troupeaux ont de moins en moins d'espace pour pâturer dans les espaces restés "sauvages", et l'équilibre entre bétail et culture ne peut être maintenu qu'en introduisant au sein même de la sole cultivée une rotation dans laquelle un tiers sera consacré à la "vaine pâture", en alternance avec deux tiers de culture. C'est l'assolement triennal, conduit collectivement selon le même rythme, la même culture dans un tiers du finage.



*L'assolement triennal et la rotation des cultures conduites collectivement sur le "saltus"<sup>9</sup>.*

Schématiquement, les soles de cultures (« Ager ») occupent la majeure partie du finage de la paroisse, les bois (« Sylva ») sont repoussés aux extrémités du terroir, quelques terres pauvres

<sup>8</sup> Etendue d'une paroisse ou d'une juridiction

<sup>9</sup> Le **saltus** est pour les Romains et les Gallo-Romains une terre non cultivée ou sauvage (espaces plus ou moins boisés), éventuellement vouée à l'élevage ou plus précisément au pacage. Dans les paysages ruraux européens, il se distingue de : l'ager (champ cultivé), l'hortus (espaces jardinés) la silva (forêt seigneuriale, monastique ou paysanne)

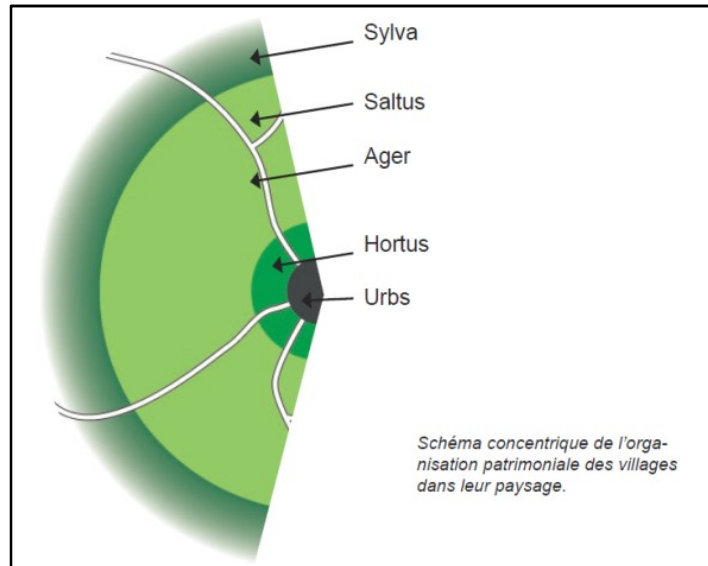
# PAYSAGES

(marais, coteaux calcaires, "Saltus") sont conservées comme zones de pâturage collectif fixe (dans certaines communes elles subsistent encore en tant que "communaux"). Au plus près du village se trouve une ceinture vivrière, qu'on peut qualifier de bocagère ("Hortus", les jardins) dans le sens où *c'est la seule partie du finage où les clôtures sont autorisées pour protéger les cultures les plus délicates, des troupeaux ou de la convoitise du voisin*. Au centre, le village groupé, caractéristique des régions d'openfield, avec des variantes sensibles selon les régions, notamment les villages-rue du nord et de l'est, mais toujours groupés par opposition au bâti dispersé des régions de bocage ancien<sup>10</sup>.

*Schéma théorique concentrique de la mise en valeur de l'espace d'une communauté villageoise.*

*Atlas des paysages 95 ►*

Autour du village (urbs): une ceinture de jardins (hortus), la partie cultivée collectivement (ager), les espaces de pâturage permanents (saltus), et enfin au plus loin du village, la forêt (sylva). Plus on s'éloigne du village, moins l'espace est maîtrisé, les parcours (saltus) et la forêt étant davantage des espaces de "cueillette" que de culture.



*Le territoire de la communauté est séparé en plusieurs quartiers par les chemins qui relient les villages les uns aux autres, et qui desservent les principaux groupes de parcelles de culture, les prés, et les bois.*

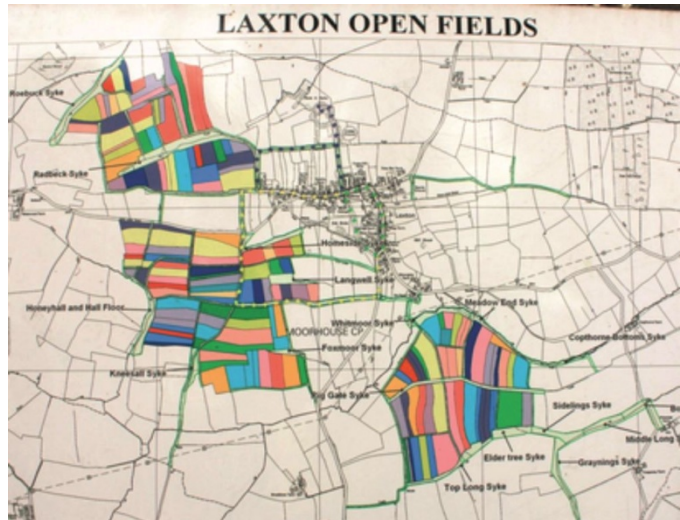
Il semble que l'assolement soit conduit en grande partie selon ces délimitations fixes de l'espace. Sous cet assolement collectif qui produisait sans doute un paysage de grandes masses de cultures uniformes assez proches de celles que nous connaissons aujourd'hui, le parcellaire est morcelé à l'extrême en fines lanières, chaque paysan exploitant une ou plusieurs lanières de son héritage dans les différentes soles. A chaque génération, par le jeu des transmissions et des divisions entre héritiers, les parcelles sont subdivisées en lanières de plus en plus étroites, la longueur et la quasi rectitude restant nécessaires au labour. Bien sûr, les parcelles ne peuvent être desservies individuellement par des chemins tant elles sont nombreuses, mais cela ne pose pas de difficultés puisque l'assolement est conduit en commun. Par contre le repérage et le respect des limites parcellaires dans le temps est très difficile en l'absence de repères. Le paysage est sans doute ponctué de bornes et de quelques arbres, comme on en trouve encore aujourd'hui, mais la quantité de limites générées par ce parcellaire morcelé à l'extrême engendre inévitablement des conflits de voisinage.

Marc Bloch décrit les témoignages de ces contentieux contre les "mangeurs de raies" qui sont parvenus jusqu'à nous.

<sup>10</sup>Il convient également de distinguer les bocages anciens et les néo-bocages développés à l'époque moderne sur d'anciens openfields. Ainsi le Pays de Bray, aujourd'hui présenté comme un paysage bocager emblématique, est un paysage récent, créé de toute pièce sur les bases d'un paysage d'openfield beaucoup plus ancien (voir Th. Rebour op.cit.).

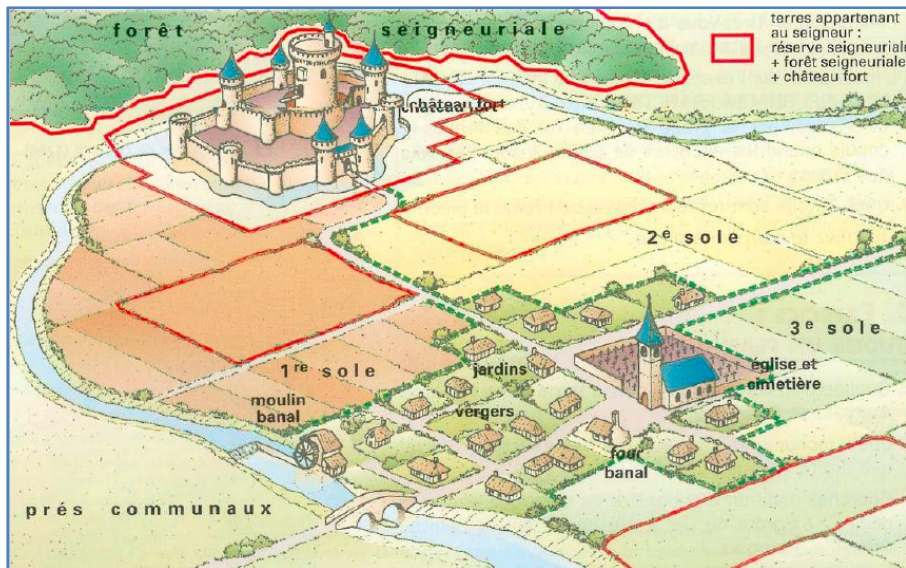


# PAYSAGES



Extraits d'ouvrages pédagogiques anglais ou allemands montrant le parcellaire laniéré à l'extrême, et la répartition spatiale de chaque tenure, y compris la réserve seigneuriale.

**La réserve seigneuriale ou les terres des grands domaines ecclésiastiques n'échappent pas à cette contrainte de l'assolement collectif.**



Cette illustration montre de façon schématique la distribution de la "réserve seigneuriale" au sein des trois soles du finage. La réserve est soumise aux mêmes règles d'assolement que les autres terres.

Mais sa culture est assurée par la communauté au titre des corvées et autres obligations. Dans le même registre, cette illustration montre le moulin banal et le four banal, dont l'usage obligatoire par la communauté était source de revenu pour le seigneur.

Marc Bloch décrit à merveille comment dans l'organisation de cette société, le collectif s'impose à l'individuel, permettant aux plus modestes et notamment aux "sans terres" de subsister grâce au bétail conduit lui aussi collectivement sur les parcours, la sole en vaine pâture, et les bois, notamment pour la glandée consommée par les cochons.



# PAYSAGES

La vaine pâture et les parcours permettent aux plus modestes, même sans terres, de subsister.



◀ *Troupeau de moutons et chien de berger.  
Heures de l'usage d'Amiens,  
fin XV<sup>ème</sup> siècle.*



*Les cochons à la glandée.  
Les très riches heures du duc de Berry - mois de novembre. (début XV<sup>ème</sup> siècle)*



# PAYSAGES

*Dans cette organisation collective, la jachère ou "vaine pâture" est un élément essentiel à la survie et à l'expression des solidarités. Elle permet à ceux qui ne détiennent pas de terres de pouvoir alimenter un cheptel, même très modeste, et de pérenniser les limites d'usage issues de la propriété ou de la tenure.*

Le récit de Marc Bloch concernant les droits de glanage, de pâture sur les repousses, les questions relatives aux différentes coupes d'herbe et regains, témoigne de l'incroyable complexité de ces usages, de ces us et coutumes qui se sont accumulés au fil des générations.

Elle est source d'une mutualisation optimale puisque le regroupement spatial des animaux, sur une sole unique, permet leur rassemblement en un troupeau unique, et sa surveillance par un seul vacher ou berger.

On retrouvera cette tradition de gestion collective du troupeau jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle en Lorraine, en Picardie ou encore en Beauce, maintenue sur des espaces de "parcours extensif" non cultivables<sup>11</sup>.



## LA CLÔTURE, UN TABOU ABSOLU

La trame serrée de haies, vergers et jardins de la ceinture verte<sup>12</sup> est une exception notable car dans ce paysage dominé par les usages collectifs, la règle d'or est celle de l'interdiction de se clore (que ce soit par des haies ou des palissades), interdiction fondamentale qui se maintiendra sans faiblir pendant des siècles, jusqu'à nous .

*"La clôture des parcelles n'était pas que contraire aux usages; elle était formellement prohibée. La pratique de l'assolement forcé n'était pas seulement une habitude ou une commodité; elle constituait une règle impérative. Le troupeau commun et ses privilèges de dépaissances s'imposaient strictement aux habitants"...* Citation de Marc Bloch à propos de cette règle absolue qui a dominé la vie paysanne des régions d'openfield pendant des siècles, jusqu'à la disparition de l'organisation collective à l'époque moderne.

*Si l'absence de clôture était la règle absolue, celle-ci pouvait cependant souffrir de quelques exceptions précisément circonscrites, comme la ceinture villageoise, qui s'est transmise jusqu'à nos jours .*



*Besoin de clore certains espaces : les jardins, la "ceinture verte".  
Comparaison entre le Plan d'Intendance de la généralité de Paris (1778) à g.  
et la carte d'état-major des environs de Paris (1818-1824) à d.*

<sup>11</sup> Le vocabulaire vernaculaire permettant de désigner ces espaces composés de terres pauvres tels des coteaux calcaires, des marais ou des landes est très riche : larris en Picardie, pâquis en Lorraine ...

<sup>12</sup> Ceinture verte, expression curieusement retenue par la Charte du Parc, au détriment de noms vernaculaires comme "courtils" ou "bordages", provenant il est vrai de régions voisines et non strictement d'Ile-de-France.

# PAYSAGES

*C'est également le cas des clôtures temporaires édifiées pour protéger les cultures des risques de divagation des troupeaux.*

Marc Bloch évoque ces ouvrages de clôture temporaires, palissades et plessages, édifiés pour répondre à un besoin de protection de cultures ou de parcage du bétail, et systématiquement détruits de peur que certains n'en profitent pour privatiser un usage au détriment de la communauté, en affaiblissent la règle fondamentale. Un *travail de Pénélope dit Marc Bloch*.



*Plessage (en haut à gauche)*

*Les miniatures médiévales illustrent abondamment cet usage, le plus souvent sous forme de palissades jointives.*

*Cette évocation des clôtures temporaires nous permet de revenir au propos de départ: répondre à la question pratique d'un aménagement "anti-congères" posée par les services du Département.*

Il nous fallait résoudre un dilemme car seul un ouvrage physique vertical (haie, mur, palissade, bâche ou même filet) paraissait en mesure de bloquer l'écoulement de la neige, poussée par les vents du nord, alors que l'identité paysagère du plateau commande de proscrire tout élément vertical linéaire! Une solution sera suggérée par Marc Giroud, Président du Parc, faisant un parallèle entre les congères de neige et les dunes de sable. Dans les régions littorales, la lutte contre l'érosion des dunes se fait souvent par le recours à des clôtures légères, semi-transparentes, et facilement démontables : les ganivelles. Certes c'est une clôture, donc peu conforme à notre propos, mais elle nous paraît acceptable, du fait de sa relative transparence visuelle et de sa similitude aux clôtures temporaires que nous venons de citer. Ce choix sera approuvé par la Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages du 19 novembre 2016.

*Les ganivelles, assemblage de lattes de bois verticales reliées par du fil de fer, se sont révélées un compromis satisfaisant adapté au paysage belvédère de la RD 14. L'examen de cartes postales anciennes a montré que ces ganivelles étaient d'usage courant dans la région au début du XXème siècle. La carte postale du train du Sausseron au passage à niveau de Vallangoujard en témoigne.*



# PAYSAGES

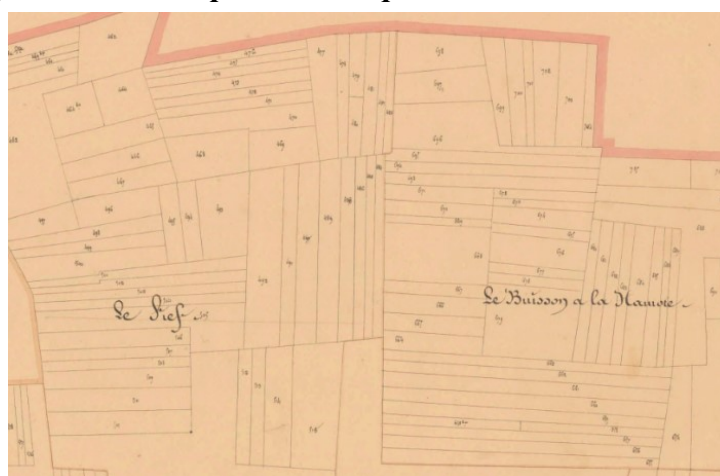


## PERMANENCE ET EVOLUTION

Que reste-t-il de nos jours de ces paysages créés par une organisation collective des plus complexes ? A vrai dire, l'essentiel ! *Les grandes structures paysagères que sont les trames viaires, routes et chemins, sites des villages, champs ouverts à perte de vue, ont traversé les siècles avec une relative stabilité.* Le paysage a certes considérablement évolué depuis la mise en place de l'openfield. Les historiens affirment que le paysage d'openfield s'est "perfectionné" jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle dans certaines régions comme la Lorraine, alors qu'en Ile-de-France il semble qu'il ait cessé de fonctionner en tant qu'organisation collective, mais qu'il se soit maintenu en tant que paysage, dès l'époque moderne, sous l'influence de la bourgeoisie et des "regroupeurs de terres".

*A l'inverse, le parcellaire laniéré ne semble subsister que ponctuellement dans les documents cadastraux alors qu'il a généralement disparu dans le parcellaire de culture.*

Malgré les regroupements et remembrements, le parcellaire foncier conserve parfois encore une physionomie rappelant le laniérage extrême décrit par les chercheurs, même dans les cadastres actuels. Le cadastre napoléonien (ici un extrait du plan de Seraincourt) est également une source intéressante. Même si le parcellaire qu'il consigne au début du XIX<sup>ème</sup> siècle ne peut pas être garanti comme "originel", le dessin de ces blocs de parcelles laniérées, sans accès individuel, évoque inmanquablement le fonctionnement collectif décrit par les historiens.





# PAYSAGES



*Comparaison dans le triangle Commeny - Le Bellay-en-Vexin - Cléry-en-Vexin (le Tillay) entre une photographie de 1935 et une vue contemporaine.*

***Le parcellaire finement laniéré de l'openfield s'est maintenu très tardivement dans certains paysages français, comme ici à Tavaux, au sud-est de Dole (Jura), dans la plaine du Doubs (photographie IGN 1953)*** ▶

La question du rapport entre le parcellaire au sens foncier (celui de la propriété, du cadastre) et le parcellaire de culture (au sens de la pratique, de l'usage) est sans doute la plus singulière. En effet comme nous l'avons vu plus haut, le fonctionnement originel du système de l'openfield voyait se superposer un parcellaire de culture uniforme (et donc sans doute un paysage assez uniforme) sur un parcellaire foncier extrêmement laniéré.



Lorsque l'openfield fut abandonné en tant que système collectif, et les cultures conduites individuellement à la parcelle, le paysage a dû considérablement se diversifier.



◀ ***La plaine près d'Auvers avec ciel nuageux  
Vincent Van Gogh, juillet 1890***

C'est ce paysage de « languettes multicolores » qu'on retrouvera sous le pinceau de Van Gogh en 1890.

Et ce n'est que dans la seconde moitié du XXème siècle que le parcellaire de culture va à nouveau se simplifier, cette fois sous le coup de la mécanisation rapide de l'agriculture, simplification parfois (mais pas toujours) précédée d'une procédure de remembrement foncier.



# PAYSAGES

L'évolution notable du paysage au cours du 20<sup>ème</sup> siècle est aussi corollaire direct de la mécanisation. Un intense regroupement du parcellaire de cultures se poursuit de nos jours. Si les grandes structures de ce qui s'offre à notre vue sont pour une bonne part médiévales, les derniers siècles ont eux aussi largement contribué à façonner ce paysage. Ainsi le bâti vexinois est-il pour l'essentiel daté du XVIIIème ou du XIXème siècle, les constructions plus anciennes étant rares en dehors des églises et de quelques châteaux.

Les alignements d'arbres bordant quelques routes du plateau sont aussi un aménagement moderne<sup>13</sup> qui a pu avoir, localement, un impact considérable sur le paysage. Difficile d'en imaginer l'impact sur le paysage !

*Plan d'Intendance de 1778 : routes et chemins plantés de doubles alignements d'arbres à Hérouville.*



La présence de bosquets carrés ou rectangulaires, elle aussi typique du paysage du Vexin français, mériterait d'être étudiée en détail pour en connaître l'origine.

Plus rares dans le Vexin français mais très courants dans d'autres régions d'openfield<sup>14</sup>, les « rideaux » sont le plus souvent associés à des chemins. Nommés du latin *ridula* (petite ride), les rideaux sont souvent confondus avec des haies.



Leur origine est pourtant fondamentalement différente puisque le rideau est en fait un talus de terre séparant deux terrasses de culture ouvertes, alors que la haie est, comme nous l'avons vu, fondamentalement une clôture. Curieusement, ces éléments semblent avoir traversé les siècles sans encombre !

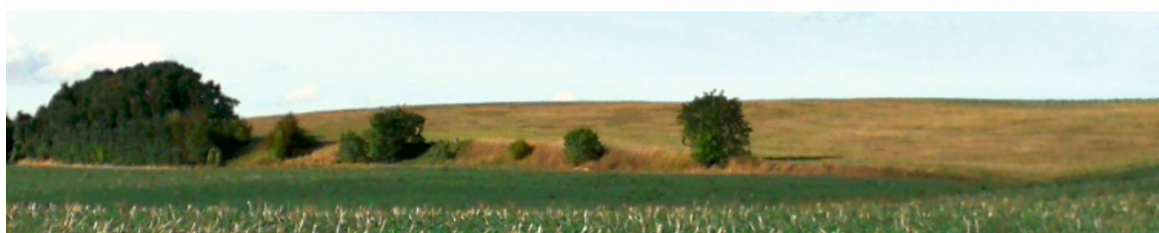
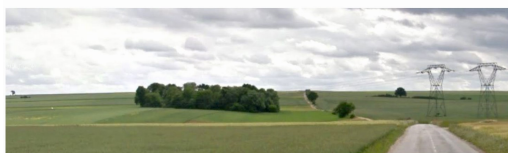
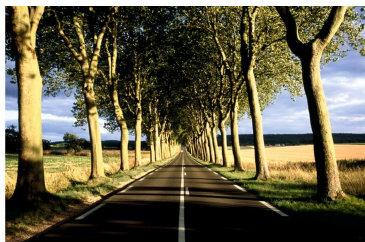
◀ *Curieuse concentration de bosquets en bordure de plateau au nord de Guiry-en-Vexin.*

<sup>13</sup>Une succession de textes du XVI au XIX encouragent et réglementent la plantation d'arbres le long des routes et des chemins français

<sup>14</sup>Les rideaux se rencontrent plus fréquemment dans les openfields des régions de craie, comme en Picardie où ils sont parfois étagés sur plusieurs niveaux, ou encore en champagne berrichonne.

# PAYSAGES

En résumé, aperçu des grandes structures identitaires du paysage d'openfield telles qu'on les retrouve dans le plateau du Vexin. Il faut y jouter *la ceinture verte* des villages.



*1ère ligne : deux vues d'alignements d'arbres (RD 983)*

*2ème ligne: deux vues de bosquets (Longuesse, Guiry)*

*3ème ligne: une vue de rideau de culture (Charmont).*

Et bien sûr les champs ouverts, qui relient toutes ces composantes du paysage vexinois...

A l'inverse de ces structures<sup>15</sup> principales qui ont traversé les siècles et accompagné les générations avec une certaine permanence, d'autres composantes du paysage ont évolué au gré des pratiques, des techniques, des besoins, des flux économiques ...

Si beaucoup ont disparu à jamais sans laisser de traces, les plus récentes sont suffisamment documentées pour qu'on puisse y prêter attention.

Dans le cadre de l'**Observatoire Photographique des Paysages**, le Parc construit actuellement un outil de sensibilisation à l'évolution des paysages qui s'appuie sur la reconduction de représentations anciennes, le plus souvent des cartes postales du début du XXème siècle. Ces sources permettent d'illustrer les évolutions les plus récentes, notamment celles qui concernent les structures végétales les plus fragiles car les plus faciles à créer comme à détruire, au gré des besoins. Les prés, les vergers, les vignes sont des ces occupations du sol qui ont pu beaucoup varier au cours des siècles sans laisser beaucoup de traces. Parfois la toponymie ou le parcellaire conservent la mémoire de vignes ou de vergers disparus, d'autres fois des plans anciens montrent que ces mêmes vignes et vergers ont été plantés tardivement au XIXème ou au XXème sur d'anciennes terres labourées.

---

<sup>15</sup>Les structures paysagères correspondent à des systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, et les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient et/ou à leur perception par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage. Un « paysage donné » est caractérisé par un ensemble de structures paysagères, formées pendant les siècles. L'analyse du paysage nécessite un exercice de sélection des composants pour leurs relations, leur organisation particulière, leur capacité à structurer. Les structures paysagères offrent l'armature des projets de protection, de gestion et/ou d'aménagement du paysage (Ministère de la transition écologique et solidaire).



# PAYSAGES



*Exemple de reconductions dans le cadre de l'observatoire photographique des paysages du Vexin. Les sources mobilisées (cartes postales anciennes, cartes et vues aériennes approximativement contemporaines) permettent de rendre compte d'évolutions fines qui échappent aux sources historiques classiques (textes et plans anciens). Leur examen minutieux, confronté aux sources historiques, doit néanmoins permettre de faire la part des choses entre les évolutions de relatifs court terme (comme le développement des prés-vergers au cours du XIXème siècle sous l'influence normande) et les permanences multiséculaires.*



*Sur cette vue vers le nord depuis le château d'Arthies on devine l'axe de la RD 983 dépourvu de ses majestueux platanes (sans doute étaient-ils à peine plantés ou pas encore), la ceinture de pré-vergers, pour la plupart disparus aujourd'hui et le parcellaire encore très laniéré (aujourd'hui totalement uniformisé).*

Enfin, constatation maintenant bien connue, la place des boisements dans le paysage vexinois, est aujourd'hui bien plus importante que lors des siècles précédents. Soumis à une forte pression d'exploitation de tout temps, les boisements n'ont été délaissés qu'au cours de la première moitié du XXème siècle. Les plus anciennes photographies aériennes les montrent particulièrement clairsemés, notamment sur les versants des vallées, et certaines cartes du début du XIXème révèlent leur absence totale de pans entiers du territoire.

# PAYSAGES



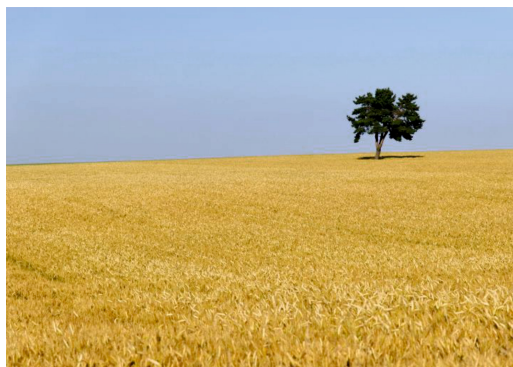
*La vallée du Sausseron, entre Nesles et Labbeville, un paysage aujourd'hui boisé, autrefois dominé par les prés. Les versants dominant les deux villages étaient également dénués de tout boisements !*

## CONCLUSION

Pour achever cette étude qui visait à redresser quelques idées fausses et fournir des repères historiques, on peut admettre que l'openfield, paysage de champs ouverts :

- n'a pas été créé par une agriculture contemporaine, mécanisée ;
- n'est en rien l'état dégradé d'un paysage antérieur qui aurait été fondamentalement différent ;
- est le résultat d'une longue histoire, le fruit d'une organisation complexe, avec une très forte composante collective, un paysage social .

***L'openfield doit être considéré comme un paysage ayant une identité propre, produit d'une longue histoire. C'est un patrimoine à part entière, à préserver et à transmettre.***



## BIBLIOGRAPHIE

- Atlas des paysages du Val d'Oise, DDT95 / DRIEE Ile-de-France / Conseil général du Val-d'Oise, Collin M. paysagiste mandataire, 2010.*  
*Bloch M, Les caractères originaux de l'histoire rurale française, Paris, Colin, 1952 (ed. originale 1931).*  
*Brunet P, Structure agraire et économie rurale des plateaux tertiaires entre la Seine et l'Oise, Norois n°29, 1961, pp. 68-70.*  
*Chouquer G, Les formes du paysage, Paris, Ed. Errance, 1996-97, 3 vol.*  
*Dion, Essai sur la formation du paysage rural français, Paris, Durier, 1981.*  
*Duby G & Wallon A, Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, 1980-85, 5 vol.*  
*Maheux H, Champs ouverts, habitudes communautaires et villages en alignements dans le nord de la Loire-Atlantique : des micro-sociétés fossilisées dans l'Ouest bocager, In Situ n°5, 2004.*  
*Meynier A, Les paysages agraires, Paris, Colin, 1958.*  
*Pitte J-R, Histoire du paysage français, Paris, Taillandier, 2003.*  
*Planhol X de, Géographie historique de la France, Paris, Fayard, 1988.*  
*Rebour Th., « Openfield et bocage : étude du contact entre le Vexin normand et le pays de Bray », Cahiers de Géographie du Québec, volume 44 n° 121, avril 2000, Laval, département de Géographie de l'université de Laval, 2000, pp 27-42.*